

AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Mardi 19 décembre 2023 à 18h30,
Salle du conseil à la Mairie.**

ORDRE DU JOUR :

- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023.
- 2 Personnel communal.
- 3 Assurance risques statutaires année 2025.
- 4 Tarifs communaux.
- 5 Réhabilitation club-house (demandes de subventions).

Informations et questions diverses

Fait à Touvre, le 14 décembre 2023

Brigitte BAPTISTE,
Maire de Touvre



Affiché et publié le 14 décembre 2023